

Écrire un article pour *Savoir/Agir*

Qu'est-ce qu'un article pour *Savoir/Agir* ?

Savoir/Agir n'est pas une revue académique comme une autre.

Parce que l'objet même de la sociologie en fait une science « politique », *Savoir/Agir* en tire les conséquences : renonçant à revendiquer une illusoire « neutralité axiologique », elle est explicitement « scientifico-politique » et « socio-logiquement » engagée.

Ce type d'engagement impose cependant un double devoir de scientificité et de réflexivité. En clair, un article pour *Savoir/Agir* n'est évidemment ni un tract, ni un exposé de ses états d'âme ou de ses croyances. L'exigence scientifique de *Savoir/Agir* n'est pas moindre que celle des revues académiques.

L'intention d'atteindre un public plus large que celui des professionnels de la recherche impose un effort de lisibilité des articles publiés par la revue. Cela se traduit concrètement par cinq caractéristiques :

- 1°) Une exigence de clarté et de pertinence quant à l'enjeu scientifique et politique de l'article proposé (quel est l'objet de l'article ? que cherche-t-il à montrer ?) ;
- 2°) La relative brièveté des articles (environ 20 000 signes) ;
- 3°) La limitation de l'appareil de notes au strict nécessaire ;
- 4°) La limitation des références au minimum indispensable ;
- 5°) La correction de la forme (orthographe et syntaxe).

De façon générale, *Savoir/Agir* accueille trois « genres » d'articles :

- 1°) Des articles « originaux » qui - classiquement - exposent les conclusions sociologico-politiques d'une enquête ;
- 2°) Des articles qui exposent une synthèse de travaux antérieurs : les siens (une thèse, par exemple) ou ceux d'autres auteurs et autrices (un compte-rendu) ;
- 3°) Des articles qui ébauchent une prise de position argumentée sur telle ou telle question d'actualité ou sur tel ou tel débat intellectuel ;

Bien que la ligne de partage ne soit pas toujours évidente entre les deux premiers genres et le troisième :

- Les articles qui relèvent des deux premiers ont vocation à être publiés dans [la revue *Savoir/Agir*](#)
- Ceux qui relèvent du troisième dans [le blog *Savoir/Agir*](#)

Outre les articles du blog, les articles publiés par la revue *Savoir/Agir* sont actuellement classés dans plusieurs rubriques :

- le dossier organisé autour d'un thème (8 à 10 articles environ précédés d'une introduction)
- le « Grand Entretien »
- la rubrique « Paroles »
- la « Chronique internationale »
- la rubrique « Recension »
- la rubrique « Culture »
- la rubrique « Idées »
- la rubrique « Pédagogie »
- la rubrique « Actualité »

Les articles non sollicités, issus de l'appel permanent à *varia*, font l'objet de numéros spéciaux (où le dossier est remplacé par le *Varia*) ou d'une rubrique *Varia* dans un numéro classique.

La plupart des rubriques – à commencer par le dossier – accueillent des articles qui relèvent des deux premiers genres.

Les rubriques « Paroles » et « Grand Entretien » relèvent d'un genre particulier : il s'agit, en effet, dans les deux cas, d'entretiens présentés et mis en forme.

Les « Grands Entretiens » sont réalisés auprès de chercheur·es, d'écrivain·es, d'artistes dont l'œuvre s'inscrit, à un titre ou à un autre, dans la perspective de la revue : ils ne sont pas astreints à la limite de 20 000 signes.

Les entretiens publiés dans « Paroles » sont des « études de cas » sociologiquement présentées et analysées.

Les articles qui relèvent des rubriques « Actualité » et « Idées » sont – du fait de leur objet – distribués entre la revue et le blog.

La rubrique « Pédagogie » accueille des textes de formes diverses (article, entretien, matériau pédagogique, etc.) sur l'enseignement ou la transmission des sciences sociales dans différents univers sociaux, les obstacles à leur appropriation et les pistes pour les surmonter.

Tous les articles publiés dans *Savoir/Agir* sont soumis à une double lecture :

- Ceux du dossier sont lus par le, la, ou les responsables du dossier et un·e membre du comité de rédaction de la revue (ou, si nécessaire, par un lecteur ou une lectrice extérieure)
- Les articles des différentes rubriques sont lus par le ou la responsable de la rubrique et un·e membre du comité de rédaction de la revue (ou, si nécessaire, par un lecteur ou une lectrice extérieure)
- Les membres du comité de rédaction et les lecteurs et lectrices extérieures disposent d'une grille d'évaluation
- Les textes publiés dans le blog *Savoir/Agir* sont soumis avant publication à l'appréciation des responsables du blog.

La revue examine également les propositions de dossiers, qui doivent être accompagnés d'un titre, d'un argumentaire scientifique (maximum 3 pages), d'un résumé (maximum 1 000 signes espaces compris) et d'une liste de titres et des auteurs et autrices correspondants (8 à 10 articles maximum par dossier).

Les propositions d'articles sont à adresser à la fois au responsable éditorial (mkoebel@unistra.fr) et au directeur de la publication (flebaron@yahoo.fr).

Consignes d'écriture aux auteurs d'articles pour la revue *Savoir/Agir*

Taille des textes

Maximum 20 000 signes (espaces comprises) avec une tolérance de 10 %. Si cette taille maximale ne peut être respectée, il faut en parler avant la soumission au responsable éditorial.

Images, photos, graphiques, tableaux

Il est possible d'intégrer des images, photos et graphiques dans le texte. Il faut d'emblée que tous ces éléments soient en noir et blanc :

- Prévoir les graphiques en niveaux de gris pour une lisibilité facile (pas trop de nuances de gris)
- Les tableaux ne doivent être ni trop larges (au risque de devenir illisibles : la largeur du texte n'est que de 12,7 cm), ni trop grands
- Les photos/images doivent être fournies en fichiers séparés avec la meilleure définition possible et libres de droits (ou avec un accord écrit)

De manière générale, les graphiques doivent être préférés aux tableaux (pour une meilleure lisibilité) et leur nombre doit être limité.

Références bibliographiques

Elles apparaissent **en notes de bas de page**. Il n'y a donc pas de bibliographie à la fin des textes.

Façon de citer :

- Pour un livre : Prénom, Nom, titre du livre (en **italiques**), lieu de publication, éditeur, collection (facultatif), année de publication. Pour les publications en anglais, les mots principaux des titres prennent une majuscule initiale ; en allemand, les substantifs prennent une majuscule initiale.
- Pour un article scientifique : Prénom, Nom, titre de l'article en caractères **romains** et guillemets (français : « »), titre de la revue ou du journal **en italiques**, numéro et année de publication, pages (p. XX-XX) (ne pas oublier l'espace insécable entre p. et XX-XX). Pour les publications en anglais, les mots principaux des titres prennent une majuscule initiale ; en allemand, les substantifs prennent une

majuscule initiale.

- Pour un article de presse : Prénom, Nom, titre de l'article en caractères **romains** et guillemets (français : « »), titre du journal **en italiques**, date de publication (par exemple : 9 juillet 2015).
- Pour un article tiré d'un ouvrage collectif : Prénom, Nom (de l'auteur), titre de l'article entre guillemets (français : « »), *in* Prénom, Nom de celui/celle qui a dirigé l'ouvrage, (dir.), titre du livre en italiques, année de publication, pages (p. XX-XX) (ne pas oublier l'espace insécable entre p. et XX-XX).

S'il y a deux auteurs ou autrices, écrire Prénom 1, Nom 1, et Prénom 2, Nom 2.

S'il y a trois auteurs ou autrices (ou plus), écrire Prénom 1, Nom 1, Prénom 2, Nom 2, et Prénom 3, Nom 3.

En cas de répétition, faire référence comme suit :

- S'il s'agit d'un livre : Prénom, Nom, *op. cit.*
- S'il s'agit d'un article : Prénom, Nom, art. cit.
- Si une référence est citée dans une note immédiatement successive : *Ibid.*

Indications concernant le corps du texte

- Les majuscules (A et les E) sont systématiquement accentuées, s'il y a lieu bien sûr.
- Les mots étrangers ou latins sont mis en italique.
- Pour les sigles : s'ils se lisent comme un mot (exemple : Insee ou Unesco), on met en principe des minuscules ; s'il faut dire les lettres les unes après les autres comme dans SNCF ou FSU, on met des majuscules (et pas de point entre les lettres).
- Pour les siècles, on écrit en toutes lettres (vingtième et non XX^e).
- Pour les dates, on écrit 9 juillet 2015 et non 09/07/2015.
- Concernant l'épineuse question de l'ordre entre ./,/guillemets. La règle est en principe simple : si le texte entre guillemets commence par une majuscule, le point (éventuellement d'interrogation ou d'exclamation) final précède le guillemet de fermeture (exemple : Didier dit : « J'ai rencontré des syndicalistes. »). Dans le cas contraire, il se met en dehors des guillemets. Les citations commencent **toujours** par une majuscule lorsqu'elles sont précédées d'un double-point. Les coupes dans les citations faites par l'auteur de l'article sont indiquées par « [...] ». L'appel de note **suit toujours immédiatement le dernier mot** de la citation et **précède toujours la ponctuation et les guillemets** de fermeture (« citation². » ou « citation² »).
- Pour les guillemets : on utilise les guillemets du type « ». S'il y a des guillemets dans les guillemets, il faut utiliser “ ”.
- Les noms propres sont en lettres minuscules (et non en capitales, sauf la première lettre bien sûr). Mentionner le prénom et le nom lors de la première apparition du nom, ensuite initiale du prénom et nom.
- Écrire « les années 1980 » (et non « les années 80 » ou « les années quatre-vingt »).
- Les extraits d'entretiens, d'archives ou d'observation sont indiquées en décalé dans le texte. Les informations sur la source (par exemple Entretien avec Denis, syndicaliste, 38 ans) sont indiquées à la fin de l'extrait entre parenthèses (pas en note).

Indications concernant les dates de transmission des articles

Pour les articles faisant partie de dossiers :

- Pour une parution dans le n° de mars, envoi de la première version avant le 15 janvier.
- Pour une parution dans le n° de juin, envoi de la première version avant le 15 avril.
- Pour une parution dans le n° de septembre, envoi de la première version avant le 15 juillet.
- Pour une parution dans le n° de décembre, envoi de la première version avant le 15 octobre.

Pour les articles *varia*, il n'y a pas de date limite : les articles, à partir du moment où ils respectent les consignes d'écriture ci-dessus, font l'objet d'expertises, avec ou sans révisions et navettes, et de décision de publication (ou non) dans la revue ou le blog *Savoir/Agir*. Ceux retenus pour publication en *Varia* attendent ensuite le prochain numéro *Varia* (en principe un par an).

De manière plus générale, outre la rigueur scientifique de chaque article, est évaluée également lors des expertises l'inscription du contenu dans une perspective « politique » (cf. la Charte *Savoir/Agir* ci-dessous).

Charte *Savoir/Agir* (mise à jour 2021)

La revue *Savoir/Agir* créée en 2010 par le collectif « Raisons d'agir » s'inscrit dans la ligne défendue par Pierre Bourdieu. Elle se veut l'expression d'un intellectuel collectif autonome capable d'intervenir dans le champ politique en prenant appui sur les compétences spécifiques liées à l'exercice du métier de chercheur en sciences sociales.

Cette conception cherche à établir des liens solides et durables entre les sciences sociales, la critique des différentes formes de domination et les forces progressistes. Renonçant à une illusoire « neutralité axiologique », elle est explicitement « scientifico-politique », « socio-logiquement » engagée en faveur d'une « gauche de gauche » sans suivisme ni sectarisme. Elle se réclame d'un rationalisme critique, universaliste et ouvert.

La lutte contre le néolibéralisme (et le social-libéralisme pour autant qu'il s'en distingue) constitue l'axe principal de cette conception de l'engagement intellectuel. Loin d'être une feuille de route définie une fois pour toutes, elle s'enrichit des progrès et des remises en cause de la connaissance, mais elle doit aussi compter avec des clivages, des mots d'ordre ou des slogans plus conjoncturels. L'une des raisons d'être de cet intellectuel collectif est de refuser les débats artificiels et les jeux verbaux aux airs de radicalité politique, tout en essayant d'apporter un peu de clarté sur des questions embrouillées, trop souvent propices à des prises de position passionnées et passionnelles. Dans une époque guettée par l'obscurantisme et la démagogie, il n'y a pas d'autre voie que le débat argumenté, rigoureux, sobre et loyal.

La Charte initiale de *Savoir/Agir* est toujours d'actualité. Simplement, elle a été conçue dans une période dont l'ordre du jour était dominé par les réformes des retraites et du droit du travail, les politiques d'austérité budgétaire, les attaques contre les services publics, etc. Ces orientations régressives se sont accentuées depuis et la « social-démocratie » de gouvernement y a perdu une grande part de sa crédibilité. Par ailleurs, d'autres questions sont apparues dont certaines sont amplifiées et/ou manipulées par une extrême-droite « établie » : immigration, identité, race, laïcité... Par ailleurs, l'appartenance à l'Union européenne ou le dérèglement climatique imposent de nouvelles grilles d'analyse. Répondre à ces enjeux suppose, outre des enquêtes informées, une posture intellectuelle aussi disponible pour l'exploration de voies inédites que réticente envers les pseudo-ruptures du prophétisme politico-médiatique et les fausses alternatives conceptuelles ou politiques.

Membres du comité éditorial *Savoir/Agir* (mise à jour 2022)

Directeur de publication

Frédéric Lebaron

Responsable éditorial

Michel Koebel

Comité éditorial

Amélie Beaumont

Anne Bellon

Romuald Bodin

Charles Bosvieux-Onyekwelu

Antony Burlaud

Hadrien Clouet

Jean-Baptiste Comby

Jean-Luc Deshayes

Quentin Fondu

Vincent Gay

Michel Koebel

Brice Le Gall

Frédéric Lebaron

Kil-Ho Lee

Sophie Louey

Gérard Mauger

Sophie Orange

Jean-Bernard Ouédraogo

Pierre Pénet

Marie-Pierre Pouly

Louis Pinto

Claude Poliak

Nicolas Robette

Manuel Schotté

Laurent Willemez